

REUNION DU 22 JUIN 2017

Le vingt deux juin deux mille dix sept, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain Montangon, maire. Conformément à l'article 54 de la loi du 5 juillet 1884, la séance a été publique.

Sont présents :

Messieurs : MONTANGON – JEANNET – HERNANDEZ – FERRE – BILLARD - VILLAIN
Mesdames : RODRIGUEZ – GRES – LENOIR – BESSAGUET – MERLIN CONCHIN

Madame LALANDE a donné pouvoir à M.HERNANDEZ
Monsieur BENARD a donné pouvoir à M. JEANNET
Monsieur FAVRE a donné pouvoir à M. FERRE

Etait absente Mme DUTRETEAU

Secrétaire de séance : Mme RODRIGUEZ

En préambule, et suite à une erreur de retranscription, il est demandé d'ajouter au compte rendu précédent (réunion du 18 mai) au point SUBVENTIONS ASSOCIATIONS :

LES TOQUES: Subvention proposée 400€
M. Villain ne vote pas – 1 abstention – 13 POUR

Le tarif accordé pour la location des salles aux associations est le même que pour les habitants de la commune.

1 - MARCHE SECURITE ECOLE

LOT 1 : Mieux disant MALLET 251 568,62 euros ht

LOT 2 : Mieux disant DUPUY – Montant 12 711,50 euros ht

Les travaux seront terminés le 30 aout 2017

VOTE : Unanimité POUR

2 - CONTRAT MME JIMENEZ

Le contrat avenir de Mme Klein s'arrête à sa demande
Proposition de contrat CAE à Mme JIMENEZ en tant qu'Agent polyvalent

VOTE
Unanimité POUR

La séance est levée à 18H45